



Kasbah Ait Hammou Ou Said, réhabilitée et transformée en école Medersat.com par la Fondation BMCE BANK



30 Juin 2015

BMCE BANK

EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES

COMPTABLES APPLIQUES PAR

LE GROUPE

www.bmcebanc.ma

## 1.1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

### 1.1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe BMCE BANK ont été préparés et sont présentés En conformité avec la norme IAS (International accounting standards) 34 « information financière intermédiaire » Ainsi les notes présentées en annexe des états financiers consolidés semestriels portent sur les événements et transactions importants pour comprendre l'évolution de la situation et de la performance financières du Groupe au cours du premier semestre 2015. Ces notes doivent être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils figurent dans le Document de référence au titre de l'exercice 2014.

Par ailleurs, les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

### 1.1.2. Principes de consolidation

#### a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère ;
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

#### b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2015, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

#### c. Les règles de consolidation

Les Etats financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

#### Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

### Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

#### d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

##### Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

##### Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

##### Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

##### Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du Groupe.

### 1.1.3. Actifs et passifs financiers

#### a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### b. Titres

##### Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

##### Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

##### Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

##### Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.



Kasbah Ait Hammou Ou Said, réhabilitée et transformée en école Medersat.com par la Fondation BMCE BANK



30 Juin 2015

BMCE BANK

EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES

COMPTABLES APPLIQUES PAR

LE GROUPE

www.bmcebanc.ma

## Acquisitions et cessions temporaires

### Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

### Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

### Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

## c. Opérations en devises

### Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

## d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

### Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un Groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le Groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

### Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté. Cette analyse permet d'identifier les Groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

### Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du Produit Net Bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le Groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

### Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en PNB.



Kasbah Ait Hammou Ou Said, réhabilitée et transformée en école Medersat.com par la Fondation BMCE BANK



30 Juin 2015

EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES

COMPTABLES APPLIQUES PAR

LE GROUPE

www.bmcebanc.ma

#### e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

#### f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Au 30 juin 2015, le groupe ne détient pas d'actions propres.

#### g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

La couverture de valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe, tant pour des instruments financiers identifiés (titres, émissions, prêts, emprunts) que des portefeuilles d'instruments financiers (dépôts à vue et crédits à taux fixe notamment).

#### h. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

#### i. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

#### j. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

#### k. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Groupe ne compense pas les actifs et passifs financiers.

#### 1.1.4. Immobilisations

##### a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank.

#### Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

#### Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

#### b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

#### c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

#### 1.1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

#### a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

##### Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

##### Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».



Kasbah Ait Hammou Ou Said, réhabilitée et transformée en école Medersat.com par la Fondation BMCE BANK



30 Juin 2015

BMCE BANK

EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES

COMPTABLES APPLIQUES PAR

LE GROUPE

www.bmcebanc.ma

## b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

### Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

### Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

#### 1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2015 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

#### 1.1.7. Avantages au personnel

##### Classification des avantages au personnel

###### a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

###### b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

###### c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

###### d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

## e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

### a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

### b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

#### 1.1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

#### 1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

#### 1.1.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

"L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.



Kasbah Ait Hammou Ou Said, réhabilitée et transformée en école Medersat.com par la Fondation BMCE BANK



30 Juin 2015

**BMCE BANK**  
**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**  
**EN NORMES IFRS**  
**AU 30 JUIN 2015**  
 www.bmcebanc.ma

**1.1.11. Tableau des flux de trésorerie**

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

**1.1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers**

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions, la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

**BILAN**

En milliers de DH

ACTIF IFRS	juin-15	déc.-14
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	10 062 952	9 966 747
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	26 179 826	28 609 790
Instruments dérivés de couverture	15 141	
Actifs financiers disponibles à la vente	5 415 360	4 891 427
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	19 080 727	16 072 610
Prêts et créances sur la clientèle	162 068 234	155 152 943
Ecarts de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance	21 924 999	18 153 337
Actifs d'impôt exigible	268 821	199 008
Actifs d'impôt différé	385 660	445 733
Comptes de régularisation et autres actifs	5 047 389	4 978 851
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	543 804	513 766
Immeubles de placement	1 977 986	835 047
Immobilisations corporelles	5 968 332	5 847 075
Immobilisations incorporelles	725 676	744 273
Ecarts d'acquisition	832 469	832 470
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>	<b>260 497 376</b>	<b>247 243 077</b>

En milliers de DH

PASSIF IFRS	juin-15	déc.-14
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 002 478	2 745 648
Instruments dérivés de couverture		2 018
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	35 385 984	33 142 978
Dettes envers la clientèle	171 030 791	161 268 876
Titres de créance émis	12 547 061	13 170 353
Ecarts de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	356 706	55 341
Passifs d'impôt différé	1 064 839	1 099 810
Comptes de régularisation et autres passifs	7 186 029	7 636 569
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	538 931	523 011
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	8 613 628	6 795 304
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>239 726 447</b>	<b>226 439 908</b>
Capital et réserves liées	12 905 317	12 488 381
Réserves consolidées		
- Part du groupe	2 024 756	1 481 861
- Part des minoritaires	4 266 575	4 000 114
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	153 574	149 436
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires	-4 296	-8 802
Résultat net de l'exercice		
- Part du groupe	1 064 481	1 943 864
- Part des minoritaires	360 522	748 315
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>	<b>20 770 929</b>	<b>20 803 169</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>	<b>260 497 376</b>	<b>247 243 077</b>

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES**

En milliers de DH

	juin-15	juin-14
Intérêts et produits assimilés	6 565 347	6 129 293
Intérêts et charges assimilés	-2 447 521	-2 459 817
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>4 117 826</b>	<b>3 669 476</b>
Commissions perçues	1 147 367	1 075 221
Commissions servies	-146 200	-162 350
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>1 001 167</b>	<b>912 871</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	353 941	689 601
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	191 686	121 051
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ</b>	<b>545 627</b>	<b>810 652</b>
Produits des autres activités	450 931	413 327
Charges des autres activités	-192 046	-208 245
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>5 923 505</b>	<b>5 598 081</b>
Charges générales d'exploitation	-2 921 842	-2 655 701
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-339 757	-314 833
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 661 906</b>	<b>2 627 547</b>
Coût du risque	-806 776	-1 054 734
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 855 130</b>	<b>1 572 813</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	56 996	37 864
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-2 601	21 820
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 909 525</b>	<b>1 632 497</b>
Impôts sur les bénéfices	-484 522	-403 052
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 425 003</b>	<b>1 229 445</b>
Résultat hors groupe	360 522	327 854
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1 064 481</b>	<b>901 591</b>
Résultat par Action (EN MAD)	5,9	5,0
Résultat dilué par Action (EN MAD)	5,9	5,0

**ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

En milliers de DH

	30-juin-15	30-juin-14
<b>Résultat net</b>	<b>1 425 003</b>	<b>1 229 445</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>8 646</b>	<b>45 911</b>
Ecarts de conversion	5 442	5 640
Actifs financiers disponibles à la vente	3 204	40 271
Ecarts de réévaluation	3 204	40 271
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>8 646</b>	<b>45 911</b>
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>8 646</b>	<b>45 911</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 30/06/2015</b>	<b>1 433 649</b>	<b>1 275 356</b>
Part du groupe	1 068 620	940 094
Part des intérêts minoritaires	365 029	335 262

47, rue Abâd Ben Abdillah  
30 000 Casablanca  
Maroc

11, Avenue Bir Kacem  
Sraïr  
Rabat

**GRUPE BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR**  
**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE**  
**CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2015**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses Filiales (Groupe BMCE Bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totaux de MAD 20.770.929, dont un bénéfice net consolidé de MAD 1.425.003.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE Bank arrêtés au 30 juin 2015, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 18 septembre 2015

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
 FIDAROC GRANT THORNTON  
 19, rue Hassan II - Casablanca  
 Rabat BOUMEDHRAJ  
 Associé

**KPMG**  
 J. SAAD  
 JAWAD EL IDRISSI  
 Associé



Kasbah Ait Hammou Ou Said, réhabilitée et transformée en école Medersat.com par la Fondation BMCE BANK

30 Juin 2015

# BMCE BANK

## EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS

www.bmcebanc.ma

### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2015

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux Propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres ouverture 01.01.2015</b>	1 794 634	10 693 747		3 425 707	149 436	16 063 524	4 739 627	20 803 152
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres ouverture 01.01.2015</b>	1 794 634	10 693 747		3 425 707	149 436	16 063 524	4 739 627	20 803 152
Opérations sur capital		416 936		-416 936				
Palements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-786 992		-786 992	-459 570	-1 246 562
<b>Résultat de l'exercice</b>				1 064 481		1 064 481	360 522	1 425 003
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					-1 303	-1 303	4 507	3 204
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					5 442	5 442		5 442
IAS 19 R								
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>					4 139	4 139	4 507	8 646
Variation de périmètre				-4 044		-4 044		40 898
Divers				-192 978		-192 978	-67 227	-260 207
<b>Capitaux propres clôture 30.06.2015</b>	1 794 634	11 110 683		3 089 237	153 575	16 148 129	4 622 801	20 770 929

### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2014

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux Propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres ouverture 01.01.2014 corrigés</b>	1 794 634	10 309 544	-35 727	2 722 605	107 914	14 898 970	4 244 486	19 143 458
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres ouverture 01.01.2014 corrigés</b>	1 794 634	10 309 544	-35 727	2 722 605	107 914	14 898 970	4 244 486	19 143 458
Opérations sur capital		390 778		-390 778				
Palements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres			35 727			35 727		35 727
Dividendes				-719 206		-719 206	-358 892	-1 078 099
<b>Résultat de l'exercice</b>				901 591		901 591	327 884	1 229 445
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					32 863	32 863	7 408	40 271
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					5 640	5 640		5 640
IAS 19 R								
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>					38 503	38 503	7 408	45 911
Variation de périmètre				-59 408		-59 408	21 540	-37 868
Divers				-93 519		-93 519	-19 084	-112 604
<b>Capitaux propres clôture 30.06.2014</b>	1 794 634	10 700 322		2 361 284	146 417	15 002 657	4 223 312	19 225 970

### TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

	juin-15	déc-14	juin-14
<b>Résultat avant impôts</b>	1 909 525	3 323 969	1 632 495
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 778 941	3 463 904	1 687 840
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	66 229	173 473	95 338
+/- Dotations nettes aux provisions	676 954	1 106 319	590 286
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-60 308	-65 808	-37 864
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-625 185	-1 346 058	-875 285
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement			
+/- Autres mouvements	-674 859	58 543	-552 106
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	1 161 771	3 390 373	908 210
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-470 559	-2 073 872	-3 213 422
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 167 633	3 260 835	7 651 746
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-778 871	-6 036 643	-3 035 205
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-976 490	-4 488 481	-9 011 048
- Impôts versés	-219 781	-806 052	-438 629
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	-1 278 069	-10 144 213	-8 046 558
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	1 793 228	-3 429 871	-5 505 852
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-523 933	-732 356	-256 811
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-1 170 218	-187	-61
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-367 137	-849 669	-325 639
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 061 288	-1 582 212	-582 511
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-709 243	-909 304	-1 081 305
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 544 448	1 844 774	1 462 825
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	835 206	995 470	381 820
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	-13 250	-252 118	-34 801
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	553 894	-4 328 731	-5 741 645
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	11 215 740	15 544 470	15 544 470
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 966 853	11 870 837	11 870 838
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 248 886	3 673 632	3 673 632
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	11 769 634	11 215 740	9 802 825
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	10 062 952	9 966 853	9 729 986
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 706 682	1 248 887	72 839
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	553 894	-4 328 731	-5 741 645

### MARGE D'INTERETS

En milliers de DH

	juin 2015			juin 2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	4 901 712	1 502 637	3 399 075	4 784 035	1 406 087	3 377 948
Comptes et prêts/emprunts	4 565 335	1 464 909	3 100 426	4 457 097	1 370 360	3 086 737
Opérations de pensions		37 728	-37 728		35 727	-35 727
Opérations de location-financement	336 377		336 377	326 938		326 938
<b>Opérations interbancaires</b>	414 935	437 115	-22 179	383 633	525 443	-141 810
Comptes et prêts/emprunts	292 779	420 023	-127 244	261 668	488 145	-226 477
Opérations de pensions	122 157	17 092	105 065	121 965	37 298	84 667
Emprunts émis par le Groupe						
Instruments de couverture de résultats futurs						
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>						
Portefeuille de transactions	634 235	507 769	126 465	511 850	528 287	-16 437
Titres à revenu fixe	634 235	357 874	276 361	511 850	376 436	135 414
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre		149 896	-149 896		151 851	-151 851
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actifs détenus jusqu'à échéance	614 465		614 465	449 775		449 775
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILÉS</b>	6 565 347	2 447 521	4 117 826	6 129 293	2 459 817	3 669 476

### RÉSULTAT PAR SECTEUR OPERATIONNEL

	30/06/2015						30/06/2014					
	Banque au Maroc		Gestion d'actifs & Banques d'Affaires		Services Financiers Spécialisés		Autres Activités		Activités Internationales		total	
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banques d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banques d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	total
Marge d'intérêt	1 788 698	17 799	390 491	-8 320	1 929 158	4 117 826	1 565 688	4 864	345 674	-8 671	1 761 921	3 669 476
Marge sur commission	449 294	67 742	7 822		476 909	1 001 167	936 869	60 367	6 775		458 820	912 871
Produits nets bancaires	2 578 500	155 087	402 776	79 231	2 707 911	5 923 505	2 579 645	110 525	358 911	78 106	2 476 994	5 598 081
Charge générale d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 345 583	-116 584	-106 806	-43 139	-1 649 487	(3 261 539)	-1 294 304	-90 288	-84 545	-39 273	-1 462 124	(2 970 534)
Résultat brut d'exploitation	1 232 917	38 503	295 970	36 092	1 058 424	2 661 906	1 279 342	20 237	274 266	38 833	1 014 869	2 627 547
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-226 360	-26 934	-73 354	-8 342	-149 532	(484 522)	-224 416	-19 172	-68 387	-7 047	-48 030	(603 052)
Résultat Part du groupe	509 438	61 370	86 973	26 230	380 470	1 064 481	436 390	38 056	82 622	24 355	320 168	901 591

### ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

	30/06/2015						31/12/2014					
	Banque au Maroc		Gestion d'actifs & Banques d'Affaires		Services Financiers Spécialisés		Autres Activités		Activités Internationales		total	
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banques d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banques d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	total
Total bilan	176 770 921	706 674	7 151 140	270 574	75 598 667	260 497 976	164 934 033	763 527	8 090 081	178 767	73 276 669	247 243 077
Éléments d'actif												
Actifs disponibles à la vente	1 736 315	130 205	17 265	21 026	3 510 549	5 415 360	1 569 636	132 554	17 166	21 026	3 151 045	4 891 427
Prêts et créances sur la clientèle	106 236 180	149	14 511 929		41 319 976	162 068 234	99 370 301	179	14 867 010		40 915 453	155 150 643
Actifs financiers évalués à la juste valeur	25 692 582	118 244	207		429 791	26 179 826	28 476 818	80 444	2 958		50 160	28 609 790
Actifs détenus jusqu'à échéance	4 375 300				17 549 699	21 924 999	2 317 968				15 835 369	18 153 337
Éléments du passif												
Dettes envers la clientèle	117 349 326	243 133	1 075 735	(63 965)	52 605 730	171 030 791	109 986 007		1 225 018	(1 413)	50 057 851	161 268 876
Fonds propres	14 731 134		1 288 765		4 571 862	20 770 929	14 527 416	216 015	1 252 591		4 848 580	20 803 169

### COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	juin 2015			juin 2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	766 216	50 139	716 077	704 615	50 201	654 414
- avec les établissements de crédit						
- avec la clientèle	557 260		557 260	483 828		483 828
- sur titres	90 850	35 618	55 232	80 948	36 858	44 090
de change	118 106	14 521	103 585	139 839	13 343	126 496
- sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	381 151	96 061	285 090	370 606	112 149	258 457
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	181 338	18 807	162 531	165 405	22 669	142 736
Assurance						
Autres	199 813	77 254	122 560	205 201	89 480	115 721
<b>Produits nets de commissions</b>	1 147 367	146 200	1 001 167	1 075 221</		



Kasbah Ait Hammou Ou Said, réhabilitée et transformée en école Medersat.com par la Fondation BMCE BANK

30 Juin 2015

**BMCE BANK**

**EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS**

www.bmcebanc.ma

**EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATEGIES DE COUVERTURE MISSION & ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES**

Dans le cadre des missions du Conseil d'Administration portant sur la maîtrise des risques associés aux activités de la Banque, l'examen des systèmes mis en œuvre par la Direction Générale afin de gérer ces risques et ce, garantissant le respect des exigences applicables liées à la réglementation, aux sociétés, aux valeurs mobilières et aux autres obligations légales, BMCE Bank a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et des instances de gestion courantes, d'autre part. Sont ainsi impliqués dans la gestion et surveillance des risques de la Banque et du Groupe, le CACI Groupe, le Comité de Direction Générale, les Comités de Crédit, outre le Comité de Déclassement, le Comité Risques Groupe qui traite des risques de crédit, marché et opérationnel et le comité de pilotage et de gestion des Risques Groupe. Par ailleurs, le Contrôle Général Groupe est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Le Pôle Risques Groupe, à travers le Management des Risques Groupe, la direction analyse des engagements, la direction surveillance des engagements, d'une part, le pilotage et la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe et, d'autre part, examine les modalités d'octroi de crédit. La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BMCE Bank ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

**RISQUE DE CREDIT**

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque.

**Dispositif de Décision**

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de BMCE Bank s'articule autour de deux approches :

- Une approche standardisée, pour les produits communs destinés aux particuliers, qui repose sur deux piliers :
  - L'utilisation d'une fiche d'auto-contrôle qui formalise les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'auto-contrôle reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit ;
  - Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises au proces de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.
- Une approche individuelle, en fonction des spécificités et des besoins des entreprises, qui repose sur trois principes directeurs :
  - La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
  - La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, et formation professionnelle ;
  - L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes "Troika".

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Comité des Grands Engagements (CGE) doit être sollicitée. À noter également que le processus autonome de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général Groupe. Par ailleurs, le Pôle Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

Le niveau d'approbation requis est généralement déterminé par le montant des facilités proposées au client, le rating du client, les crédits nécessitant l'approbation d'un spécialiste sectoriel, les crédits jouissant de garanties sûres, la maturité de la facilité.

La mise en place de la Régionalisation au sein de BMCE Bank a été accompagnée d'une évolution du schéma délégataire afin d'y intégrer la nouvelle dimension régionale, à travers l'attribution de délégations de pouvoir aux régions et l'instauration d'un comité de crédit régional.

**Diversification du Portefeuille**

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque de la Banque. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque.

A ce propos, des limites de concentration sont instaurées et revues semestriellement portant sur les secteurs d'activité ainsi que les Groupes d'intérêt économique. Aussi, des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient de division des risques.

**Surveillance et pilotage**

Le Pôle Risques Groupe assure, au niveau du Groupe BMCE Bank, des missions de prévention et de surveillance permanente des risques de crédit. Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, le pôle est amené à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des cotes autorisées, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échus...;
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le Réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre en permanence les indicateurs de risque de crédit : créances saines, créances sensibles et créances en souffrance en précisant les provisions, le taux de sinistralité et le taux de couverture.

**Créances en souffrance**

À l'occasion de la revue périodique, mensuelle, du portefeuille de la Banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de suivi des comptes à risques et comité de déclassement et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont : mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Contrôle Général Groupe, les Auditeurs Externes et le Comité d'Audit et de Contrôle Interne.

**Dispositif de Notation Interne**

Un outil de notation interne « hors Retail » est déployé au niveau du réseau commercial et couvre différents segments bâlois. Parallèlement, un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation a été développé et implémenté au niveau de l'outil d'instruction de crédit de la Banque.

Enfin, une grille de score pour les MRE et professionnels a également été développée.

**RISQUE DE MARCHE**

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent :

- Le risque de taux d'intérêts ;
- Le risque sur titre de propriété ;
- Le risque de change ;
- Le risque sur produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque de contrepartie ;
- Risque de règlement livraison.

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre;
- Le Département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank en tant que fonction indépendante des Front Office du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;
- Les Risk Managements Units des entités du Groupe BMCE Bank qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des reportings récurrents au Management des Risques Groupe ;
- L'Audit Interne qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en vigueur.

**RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET**

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de forte croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêts mis en place par BMCE Bank a pour objectif de veiller à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro économique.

**Risque de Liquidité**

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le coefficient de liquidité (tel que défini par la Banque Centrale) ;
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

**Risque de Taux**

Le risque de taux d'intérêts est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque. La variation des taux d'intérêts impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêts, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres. Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB périodique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

**RISQUE OPERATIONNEL**

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe.

L'objectif prioritaire du Groupe BMCE Bank au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels est la réduction de l'exposition aux risques opérationnels. L'optimisation des processus de surveillance et le renforcement du dispositif de contrôle.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à travers la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels ainsi que les indicateurs clés de risques (KRI). Une organisation spécifique de gestion des risques opérationnels a été mise en place se basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. Il s'agit des Correspondants Risques opérationnels Métiers et Filiales (CRO), coordinateurs risques opérationnels et relais risques opérationnels.

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurance ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité.

Le Groupe BMCE Bank dispose d'un dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risques explicités au préalable. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank est structurée en trois Comités RO :

- Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Comité Risques Opérationnels Filiales ;
- Comité Risques Opérationnels Groupe.

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant des Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

**Plan de Continuité d'Activité**

Porté par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations des services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

**RISQUE PAYS**

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

La politique de gestion des risques pays décrit en détail le dispositif qui repose sur les axes suivants :

- Identification du risque pays ;
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation ;
- Elaboration de la fiche pays et sa notation ;
- Allocation des limites pays ;
- Reporting et alertes ;
- Provisionnement.

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe sur les risques pays sont assurés à travers une remontée mensuelle de Reporting provenant des filiales à destination du Management des Risques Groupe.

Ces reporting dressent la situation en fin de mois et permettent un suivi des limites pays fixées annuellement.

**STRESS TESTING**

Le stress Testing consiste à analyser différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant le portefeuille et a pour objectif :

- De renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuels risques de crédit ;
- Une meilleure allocation des Fonds Propres en prenant en considération l'augmentation continue des encours du crédit du portefeuille.

Le Groupe BMCE Bank intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des reportings semestriels instaurés par le régulateur.

**ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT**

En milliers de DH

	30/06/2015			31/12/2014		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>						
Titres de créance négociables	5 231 607		5 231 607	4 014 284		4 014 284
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	5 123 556		5 123 556	2 789 392		2 789 392
Autres titres de créances négociables	108 051		108 051	1 224 892		1 224 892
<b>Obligations</b>	<b>1 298 317</b>		<b>1 298 317</b>	<b>2 295 130</b>		<b>2 295 130</b>
Obligations d'Etat	522 410		522 410	565 681		565 681
Autres obligations	875 907		875 907	1 729 449		1 729 449
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>19 533 465</b>		<b>19 533 465</b>	<b>22 319 502</b>		<b>22 319 502</b>
<b>Opérations de pension</b>						
<b>Prêts</b>						
- aux établissements de crédit						
- à la clientèle entreprises						
- à la clientèle particulières						
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>16 437</b>		<b>16 437</b>	<b>-19 126</b>		<b>-19 126</b>
Instruments dérivés de cours de change	15 860		15 860	-19 703		-19 703
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>26 179 826</b>		<b>26 179 826</b>	<b>28 609 790</b>		<b>28 609 790</b>
<b>Hors actions et autres titres à revenu variable</b>						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts		2 915 162	2 915 162	2 696 353	2 696 353	
Etablissements de crédit		2 915 162	2 915 162	2 696 353	2 696 353	
Clientèle Entreprises						
<b>Dettes représentées par un titre</b>						
<b>Instruments financiers dérivés de transactions</b>	<b>87 316</b>		<b>87 316</b>	<b>49 295</b>		<b>49 295</b>
Instruments dérivés de cours de change	87 316		87 316	49 295		49 295
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>87 316</b>	<b>2 915 162</b>	<b>3 002 478</b>	<b>49 295</b>	<b>2 696 353</b>	<b>2 745 648</b>



Kasbah Ait Hammou Ou Said, réhabilitée et transformée en école Medersat.com par la Fondation BMCE BANK



30 Juin 2015

**BMCE BANK**  
EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX  
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
EN NORMES IFRS  
www.bmcebanc.ma

**ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE**

En milliers de DH

	juin-15	décembre-14
Titres de créance négociables		
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	3 076 709	2 737 896
Obligations d'Etat	1 912 343	1 957 528
Autres Obligations	1 164 067	780 368
Actions et autres titres à revenu variable	2 743 441	2 561 896
dont titres cotés	323 743	325 463
dont titres non cotés	2 419 698	2 236 433
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>5 819 850</b>	<b>5 299 792</b>
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-404 491	-408 365
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-404 491	-408 365
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS</b>	<b>5 415 360</b>	<b>4 891 427</b>

dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations

**PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

En milliers de DH

	30-juin-15	31-déc-14
Comptes à vue	4 903 559	3 923 290
Prêts	12 641 706	12 169 796
Opérations de pension	1 602 115	47 877
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>19 147 380</b>	<b>16 140 963</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	66 653	68 353
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>19 080 727</b>	<b>16 072 610</b>

**DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

En milliers de DH

	30-juin-15	31-déc-14
Comptes à vue	2 289 700	2 254 051
Emprunts	26 567 164	26 604 762
opérations de pension	6 529 120	4 284 165
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>35 385 984</b>	<b>33 142 978</b>

**PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE**

En milliers de DH

	30-juin-15	31-déc-14
Comptes ordinaires débiteurs	23 962 394	24 271 477
Prêts consentis à la clientèle	119 910 365	116 381 173
Opérations de pension	13 420 288	9 467 823
Opérations de location-financement	12 084 970	11 910 030
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>169 431 920</b>	<b>162 030 503</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-7 309 783	-6 877 560
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>162 068 234</b>	<b>155 152 943</b>

**VENTILATION DES CREANCES ENVERS LA CLIENTELE PAR AGENT ECONOMIQUE**

En milliers de DH

	30-juin-15	31-déc-14
Banque au Maroc	106 236 180	99 346 209
Services Financiers Spécialisés	14 511 929	14 867 010
Activités à l'international	41 319 976	40 939 545
Gestion d'actifs	149	179
Autres Activités		
<b>Total en principal</b>	<b>162 068 234</b>	<b>155 152 943</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>162 068 234</b>	<b>155 152 943</b>

**VENTILATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE**

En milliers de DH

	30-juin-15	31-déc-14
Maroc	120 748 258	114 213 398
Afrique	37 964 199	37 560 208
Europe	3 355 776	3 379 337
<b>Total en principal</b>	<b>162 068 234</b>	<b>155 152 943</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>162 068 234</b>	<b>155 152 943</b>

**DETTES ENVERS LA CLIENTELE**

En milliers de DH

	30-juin-15	31-déc-14
Comptes ordinaires créditeurs	92 828 928	89 254 191
Comptes à terme	39 312 187	35 948 532
Comptes d'épargne	20 401 715	19 993 183
Bons de caisse	5 513 190	4 488 643
Opérations de pension	3 708 204	3 246 264
Autres comptes créditeurs	9 266 567	8 338 063
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>171 030 791</b>	<b>161 268 876</b>

**VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE PAR AGENT ECONOMIQUE**

En milliers de DH

	30-juin-15	31-déc-14
Banque au Maroc	117 349 326	109 986 007
Services Financiers Spécialisés	1 075 735	1 225 018
Activités à l'international	52 605 730	50 057 851
Gestion d'actifs		
Autres Activités		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>171 030 791</b>	<b>161 268 876</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>171 030 791</b>	<b>161 268 876</b>

**VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE**

En milliers de DH

	30-juin-15	31-déc-14
Maroc	118 425 061	111 211 025
Afrique	51 236 686	48 544 736
Europe	1 369 044	1 513 115
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>171 030 791</b>	<b>161 268 876</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>171 030 791</b>	<b>161 268 876</b>

**IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION**

En milliers de DH

	30 juin 2015			31 déc 2014		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 757 187</b>	<b>4 788 855</b>	<b>5 968 332</b>	<b>10 437 505</b>	<b>4 590 430</b>	<b>5 847 075</b>
Terrains et constructions	941 359	476 962	464 397	2 036 095	454 328	1 581 767
Équipement, Mobilier, Installations	3 909 687	1 908 969	2 000 718	3 871 866	1 687 683	2 155 139
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	5 906 141	2 402 924	3 503 217	4 529 544	2 448 419	2 081 475
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 789 023</b>	<b>1 063 347</b>	<b>725 676</b>	<b>1 711 352</b>	<b>967 079</b>	<b>744 273</b>
Logiciels informatiques acquis	1 080 130	638 224	441 906	1 045 026	563 703	514 944
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	708 893	425 123	283 770	666 326	403 376	255 577
<b>Immeubles de placements</b>	<b>2 055 941</b>	<b>77 955</b>	<b>1 977 986</b>	<b>941 187</b>	<b>106 140</b>	<b>835 047</b>

**PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

En milliers de DH

	30-juin-15	31-déc-14
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>523 011</b>	<b>456 573</b>
Dotations aux provisions	74 274	129 384
Reprises de provisions	-44 512	-45 024
Utilisation des provisions	-12 738	-12 682
Variation des parités monétaires et divers	-1 104	-5 240
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>538 931</b>	<b>523 011</b>

**EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION**

	juin-15	juin-14
Capital (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
Résultat Part groupe (EN MAD)	1 064 480 875	901 591 490
Résultat par Action (EN MAD)	5,9	5,0
Résultat dilué par Action (EN MAD)	5,9	5,0

**PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,76%	74,76%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	73,68%	73,68%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E